

# Anticiper la transmission de sa ferme et la préparer en toute sérénité

## Objectifs

Permettre aux stagiaires de : - repérer les éléments à prendre en compte dans les dimensions humaines, économiques, sociales, juridiques, techniques de la transmission pour être acteur de son projet ; - identifier et faire évoluer ses représentations et connaître le parcours pour aborder la transmission en créant les conditions de la réussite de son projet.

## Pré-requis

Aucun

## Contenu

Journée 1, 3 Février

Interconnaissance des participants, point sur l'état d'avancement des projets personnels e chacun-e

Identifier les enjeux de la transmission

Rédiger une offre de transmission

Présentation des différents dispositifs de transmission (CEFI, salariat, stage, association,...)

Recenser les points clés sans solution, et identifier les actions à mener pour trouver une solution

Journée 2, 10 Février

Les principes juridiques de base relatif aux biens, aux personnes, aux régimes matrimoniaux ;

Les modes de transferts de la propriété d'un bien ou d'un droit : transmission préparée et non préparée, à titre gratuit ou onéreux;

La succession dans le cas d'une société d'exploitation agricole

La fiscalité et gestion fiscale de la transmission.

Fonctionnement du système de la retraite agricole

Évaluation des besoins personnels à la retraite : analyse des besoins personnels actuels des stagiaires et prévisions sur la retraite

Journée 3, 17 Février

Les différents modes de calculs de la valeur d'une ferme et leurs avantages et inconvénients : valeur patrimoniale, valeur économique...

Arbitrage sur le prix selon le contexte local territorial, les attentes du cédants et celles du repreneur

Outils et démarches pour trouver un repreneur

Dispositifs et aides existants pour la transmission

Construction d'un plan d'actions personnalisé au regard des apports de la formation

Le contenu de la formation sera adaptée au profil des participants.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**03 févr 2022**

09:00 - 17:00 (7hrs)

A déterminer

31270

Camille Leuret, Accompagnatrice à l'ADEAR 31

Virginie Rousselin, Accompagnatrice spécialisée en agriculture de groupe à l'ATAG

**10 févr 2022**

09:00 - 17:00 (7hrs)

A déterminer

31270

Maître Jérôme Chaubet, Avocat en droit rural

David Bioteau, formateur en comptabilité et gestion agricole à l'AFOCG 31

**17 févr 2022**

09:00 - 17:00 (7hrs)

A déterminer

31270

David Bioteau, formateur en comptabilité et gestion agricole à l'AFOCG 31

Camille Leuret, Accompagnatrice à l'ADEAR 31

## Partenaire(s)



## Financier(s)



## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Haute-Garonne

**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription** 28/01/2022

## Tarifs

Coût de la formation : 609€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

## Plus de renseignements

Camille Leuret, responsable de stage  
adear31@fadear.org

ADEAR 31

21 rue de la République

31270 Frouzins

07 85 05 52 72

Formation portée par l'ARDEAR

Occitanie, N°OF : 91 30 02 803 30

**Taux de satisfaction** : Taux 2021

toutes formations confondues :

9,46/10%

Les midis : repas tiré du sac /

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.



**Modalités d'accès :**

Nom Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ / Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))